



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Sous-préfecture de Sarrebourg - Château-Salins
Antenne de Château-Salins**

Pôle des collectivités territoriales et des affaires
interministérielles

Château-Salins, le 21 juin 2023

Affaire suivie par : Catherine HUEL-SCHROEDER
Tél. : 03.87.05.08.19
E-mail : catherine.huel@moselle.gouv.fr

COMPTE-RENDU

Réunion publique du 13 juin 2023 à Haraucourt-sur-Seille Présentation du déroulement de l'étude hydrogéologique sur les captages « Grenelle » de Juvelize et Marsal – Haraucourt- sur-Seille

Co-animée par Mme Anne Lecard, sous-préfète, M. Didier Bernard, président du syndicat des eaux de Marsal – Haraucourt, M. Sylvain Ciminera, maire de Juvelize, M. Julien Bacari et Mme Elise Jolly (ARS), Mme Anne Gautier (DDT) et M. Fabien Potier (AERM)
Présentation : M. Matthias Lechenard, AnteaGroup

I – Eléments de contexte

Madame Anne Lecard, sous-préfète, rappelle que cette réunion publique a pour objectif d'informer les exploitants agricoles sur :

- l'historique des captages Grenelle et de la problématique des nitrates,
- le contentieux européen en cours et le travail réalisé avec les élus locaux,
- le déroulement de l'étude hydrogéologique envisagée au moyen de dispositifs piézométriques.

L'agence régionale de santé (ARS) rappelle l'exigence d'un taux maximum de 50 mg/L (directives européennes eau potable de 1999 et 2020). Présentation d'un diaramme d'évolution de la concentration des nitrates en hausse constante dans les sources de la Logeatte (Juvelize) et de la Commanderie (Haraucourt-sur-Seille) depuis 1999 malgré les actions entreprises précédemment :

- Juvelize : périmètre de protection du captage avec mise en herbe, fertilisation et pacage (2010)
- Haraucourt : périmètre de protection du captage sans prescriptions agricoles.

La consommation de cette eau est déconseillée pour la boisson et la préparation des aliments des femmes enceintes et des nourrissons.

Depuis octobre 2021, le constat suivant est partagé par les services de l'Etat et les collectivités : les actions préventives n'ont pas permis de réduire le taux de nitrates dans ces deux captages. La question se pose sur l'inadéquation du périmètre de protection mis en place et les ruissellements d'eau chargés en nitrates dans l'aire d'alimentation du captage.

Propositions destinées à définir un plan de retour à la normale :

- Juvelize : agrandir (ou redéfinir) l'aire d'alimentation de captage
- Haraucourt-sur-seille : définir les zones les plus contributives au sein de l'aire d'alimentation de captage.

Dans cette perspective, un marché a été conclu entre les collectivités concernées (SIE de Marsal-Haraucourt et la commune de Juvelize) et la société d'ingénierie et de conseil en environnement

AnteaGroup. Chacun des marchés a bénéficié de subventions par l'Agence de l'eau Rhin-Meuse (60%) et la région Grand-Est (30%).

II – Présentation par M. Lechenard, AnteaGroup

M. Matthias Lechenard présente les caractéristiques de chaque captage dont le contexte géologique et hydrogéologique (pré-étude et visite de terrain en août 2022). Un point est fait sur la qualité des eaux captées (nitrates, pesticides) et son évolution depuis 1999.

Le document de présentation (joint en annexe) présente un premier avis sur la délimitation de l'aire d'alimentation de chacun des captages et les investigations complémentaires envisagées (étude par piézométrie).

Le calendrier d'intervention est présenté sur les douze mois à venir avec un démarrage dès juillet 2023 par le dépôt du dossier « Loi sur l'eau » pour instruction et autorisation préalable. Les prélèvements interviendront en période de basses et de hautes eaux pour affiner l'analyse.

III – Echanges avec les participants

La présentation fait l'objet d'un échange nourri avec les participants. La 6ème et dernière étude sur les captages date de 2011 et devait être suivie d'une étude piézométrique qui n'a jamais été réalisée. Plusieurs participants se réjouissent de l'avancée à ce sujet.

La question de l'impact des pratiques agricoles sur la hausse du taux de nitrates dans les captages depuis 2007 a été évoquée ; de même, la finalité de la construction de l'unité de méthanisation entre Haraucourt-sur-Seille et Marsal a été rappelée : elle avait pour but de diminuer à terme le taux de rejet de nitrates dans les captages.

Autres points d'inquiétude évoqués par les participants :

- coupes à blanc en forêt et hausse des nitrates ;
- incidence du pompage d'eau sur le débit de la source notamment en cas de sécheresse (restriction d'usage de l'eau) ? En cas de baisse, comment compenser ? Réponse donnée : possibilité de vérifier le débit et la dépression éventuelle et de stopper au besoin le prélèvement en eau.
- impact des nitrates sur la mise en place des zones d'actions renforcées (ZAR) ; les exploitants agricoles se plaignent du manque de communication et de visibilité à ce sujet. Ils redoutent un impact sur leur activité. Une réunion de travail DDT/chambre d'agriculture est prévue lundi 19 juin 2023 (les exploitants agricoles ont été informés par courriel).
- les agriculteurs font savoir qu'ils souhaitent être conviés aux comités de pilotage des captages.

Actions curatives complémentaires envisagées :

- Juvelize : le maire travaille d'ores et déjà sur la mise en place, dès l'aval des services de l'ARS/DDT, d'un système de filtration en complément de l'étude hydrogéologique (solutions de filtration par filtre à résine pour une capacité de traitement de 300 l/jour, soit 40 m³ ou de filtration par pierres de lave). Cette action vise à réduire significativement le taux de nitrates dans l'eau distribuée mais ne se substitue pas à l'action préventive, objet de l'étude.
- SIE de Marsal-Haraucourt : M. Bernard souhaite attendre la fin de l'étude avant de mettre en place un système similaire.

*_*_*_*_*

Une nouvelle réunion publique sera organisée pour la restitution des résultats de l'étude à l'été 2024 à laquelle l'ensemble des participants sera convié.

La sous-préfète,



Anne Lecard